

Parution : Mars 2012



## Bulletin de Saint-Adrien-d'Irlande

*Saint-Adrien-d'Irlande vous informe*

*Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30  
Téléphone :(418) 335-2585 Courriel : [dg@stadriendirlande.ca](mailto:dg@stadriendirlande.ca)*

## **RÉSUMÉ DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 MARS**

### **AUTORISATION DE PAIEMENT DES DÉPENSES**

Le conseil approuve le paiement des dépenses selon le journal des achats pour la période 2, totalisant 48 354.31\$ et approuve le paiement des salaires de la semaine 5 à 8, totalisant 4 163.30\$.

### **PROGRAMME EMPLOIS D'ÉTÉ**

Le conseil autorise la secrétaire-trésorière/directrice générale à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme Emplois d'été Canada 2012 pour un poste de moniteur, monitrice, et d'aide à l'inspecteur pour la saison estivale.

### **PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL**

La municipalité informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations de 108 055\$ visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes.

### **ASSURANCES 2012-2013**

La municipalité renouvelle son portefeuille d'assurances avec la Promutuel Appalaches-Saint-François au coût de 8 463.80\$ taxes incluses pour la période du 1<sup>er</sup> mars 2012 au 1<sup>er</sup> mars 2013

### **DEMANDE CPTAQ-MONSIEUR GUY TANGUAY**

Le conseil recommande la continuité de l'utilisation à des fins non agricoles sur le lot 491-P, rang 8.

### **MANDAT SPÉCIAL-RÉNOVATION CADASTRALE**

La municipalité alloue à la secrétaire-trésorière/directrice générale, une banque de 90 heures pour le mandat spécial de la rénovation cadastrale et ce au taux horaire habituel. La collaboration de la secrétaire-trésorière/directrice générale est nécessaire afin de fournir tous les documents pertinents concernant ce projet à la firme d'arpenteurs-géomètres Ecce terra mandatée par le Ministère des ressources naturelles et de la Faune.

### **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU TRANSPORT ADAPTÉ**

Monsieur Jean-Marie Rodrigue, conseiller est délégué pour assister et représenter le conseil municipale à l'assemblée générale de Transport adapté de la région de L'Amiante qui se tiendra le 21 mars 2012 à 19 heures 30 à Thetford Mines.

### **DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2011**

Le rapport financier ainsi que le rapport du vérificateur externe 2011 a été déposé lors de la séance ordinaire du conseil du 5 mars 2012.

*Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30  
Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : [dg@stadriendirlande.ca](mailto:dg@stadriendirlande.ca)*

## Rapport financier 2011

<b>Revenus</b>	<b>Rapport 2011</b>
Taxes	470 702
Autres revenus	15 728
Paie ment tenant lieu de taxes	405
Subventions	134 646
<b>Total des revenus</b>	<b>621 481</b>
<b>Dépenses</b>	
Administration générale	144 259
Sécurité publique	44 261
Transport routier	216 710
Hygiène du milieu	68 569
Urbanisme	9 163
Loisirs	3 233
Frais de financement	9 650
Transfert aux activités d'investissement	116 208
<b>Total des dépenses</b>	<b>612 053</b>
<b>Surplus de l'exercice</b>	<b>9 428</b>

*Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30  
Téléphone :(418) 335-2585 Courriel : [dg@stadriendirlande.ca](mailto:dg@stadriendirlande.ca)*

### **RÈGLEMENT # 303**

Lorsque le Service de sécurité incendie est requis par un système d'alarme ou par un appel transmis au 9-1-1 et que l'alerte s'avère être une fausse alarme due à la défectuosité d'un tel système ou autre, l'usager de ce système est tenu de **compenser la municipalité selon la tarification suivante** ;  
Pour le premier appel : **0 \$**  
**deuxième appel : 200\$**  
Pour chaque appel subséquent :  
**400\$**  
\*\*\*\*\*

### **RAPPEL- PLAINTES**

Selon le règlement no 311, Article 4 : **Pour toutes catégories de plaintes**, elles sont faites **par écrit, déposées au bureau de la directrice générale ou transmises par télécopieur, courriel ou courrier**. Elles devront **être signées par le plaignant**.  
**Si aucune signature n'est apposée par le plaignant**, la plainte est considérée comme **non fondée et non traitée**.

Vous pouvez consulter ce règlement ainsi que plusieurs autres sur notre site internet :

[www.stadriendirlande.ca](http://www.stadriendirlande.ca)

\*\*\*\*\*

### **Peintures, vernis et teintures**

Services Sanitaires Denis Fortier  
3878, Boul. Frontenac Est  
Thetford Mines 418-332-2880

### **Batteries d'autos**

Canadian Tire  
Garage en général

### **Huiles usées, filtres, contenants d'huiles, prestone**

Services Sanitaires Denis Fortier  
Canadian Tire

### **Comptoirs familiaux**

418-423-7615  
418-338-8835

Vous pouvez aussi consulter les pages vertes de l'annuaire téléphonique

### **Panne d'électricité**

1-888-385-7252

### **PERMIS**

**Abattage d'arbres : 125\$**

**Accès à la voir publique : 10\$**

**Construction: 40\$**

**Feu : gratuit du 1<sup>er</sup> avril au 15 novembre**

**Installations septiques : 100\$**

**Piscine : 15\$**

**Puits : 25\$**

**Rénovation: 20\$**

\*\*\*\*\*

### **RÈGLEMENT # 241**

### **GARAGES ET ABRIS D'AUTO TEMPORAIRES**

**Du 15 octobre d'une année au 15 avril de l'année suivante**, un garage ou un abri d'auto temporaire est permis dans toute la profondeur de la marge de recul avant et dans toute la profondeur de la marge de recul latérale.

Malgré la règle générale décrite ci-dessus, les garages et abris d'auto temporaires sont prohibés dans les marges de recul avant pour tout terrain d'angle situé à une intersection de rues, routes ou chemins. (Exception à la règle générale)

**Marc Laflamme, inspecteur en bâtiment et voirie**

Téléphone : 418-332-0170

Courriel : [dg@stadriendirlande.ca](mailto:dg@stadriendirlande.ca)

Permis en ligne sur notre site internet sous l'onglet « Services en ligne »

**Jean-Guy Pageau, inspecteur en environnement**

Sur demande, bureau municipal

### **Société protectrice des animaux de Thetford Mines**

768, rue Caouette Ouest  
Thetford Mines (Québec) G6G 7X1

Tél. : (418) 332-2772

Heures d'ouverture :

**Lundi, mardi, mercredi de 11h à 17 h**

**Jeudi, vendredi de 11 h à 19h**

**Samedi de 9h à 12h**

**La Gîtée : [www.lagitee.ca](http://www.lagitee.ca)**

### **PETITES ANNONCES**

Le taux de parution pour des petites annonces dans le bulletin municipal : 2.00\$ pour un maximum de 20 mots et 4.00\$ pour un maximum de 40 mots. 1 annonce par personne, maximum 4 par mois. Dactylographiée, lisible, de petite taille de préférence Times New Roman de taille 8.  
Si vous avez des petites annonces, contacter le bureau municipal au 418-335-2585.

\*\*\*\*\*

### **LOCATION DE SALLES**

Vous cherchez une **salle pour un évènement spécial**. Nos salles vous offrent une solution parfaite et à un prix abordable. La **grande salle de l'édifice municipal se loue 100\$ et la petite salle 75\$**. La **salle du chalet des sports** nouvellement construite **se loue 100\$** et vous pouvez avoir **le loisir de jouer au billard** pour la modique somme de **.25 cents \$ la partie**.

Information et réservation : 418-335-2585 bureau municipal

\*\*\*\*\*

### **Bureau municipal**

Du lundi au jeudi

De 9h à 12h

13h à 16h30

152, rue Municipale

Saint-Adrien-d'Irlande (Québec)

G0N 1M0

Téléphone : 418-335-2585

Télécopie : 418-335-4040

Courriel : [dg@stadriendirlande.ca](mailto:dg@stadriendirlande.ca)

Site internet :

[www.stadriendirlande.ca](http://www.stadriendirlande.ca)

**Ghislaine Leblanc, secrétaire-trésorière/directrice générale**

*Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30  
Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : [dg@stadriendirlande.ca](mailto:dg@stadriendirlande.ca)*

<p><b><u>PAYEZ VOTRE COMPTE DE TAXES EN TOUTE SÉCURITÉ PAR :</u></b>  <b>Accès D Internet</b>  <b>Accès D Affaires</b>  <a href="http://www.desjardins.com">www.desjardins.com</a>  <b>Accès D Téléphone : 1-800-CAISSES</b>  <b>Guichets automatiques Desjardins ou encore par Internet auprès des autres institutions financières participantes.</b>  <b>Votre numéro de référence à utiliser lors de vos transactions comporte 19 chiffres figurant à la case « Matricule » du coupon détachable de votre compte de taxes.</b></p>	<p><b><u>EXPOSITION DES FERMIERES 2012</u></b>  Mercredi, le 25 avril 2012, au local des Fermières situé dans l'édifice municipal. Au plaisir de vous rencontrer. Bienvenue à tous!</p> <p><b><u>COMPENSATION INTERNET HAUTE VITESSE</u></b>  Pour avoir droit à votre compensation vous devez faire parvenir votre facture d'installation à la municipalité. Il est encore temps de vous inscrire.</p> <p><b><u>GROSSES VIDANGES</u></b>  Mardi, le 22 mai 2012</p>
<p><b><u>SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2012</u></b></p>	
9 janvier      2 <sup>ème</sup> lundi du mois	2 juillet      1 <sup>er</sup> lundi du mois
6 février      1 <sup>er</sup> lundi du mois	6 août      1 <sup>er</sup> lundi du mois
5 mars      1 <sup>er</sup> lundi du mois	4 septembre      1 <sup>er</sup> mardi du mois
2 avril      1 <sup>er</sup> lundi du mois	1 <sup>er</sup> octobre      1 <sup>er</sup> lundi du mois
7 mai      1 <sup>er</sup> lundi du mois	5 novembre      1 <sup>er</sup> lundi du mois
4 juin      1 <sup>er</sup> lundi du mois	3 décembre      1 <sup>er</sup> lundi du mois
<p><b>POLICE, POMPIER, AMBULANCE</b>  <b>9-1-1</b>  <b>Sûreté du Québec      418-338-3151</b>  <b>URGENCE-24HEURES      310-4141</b></p>	

*Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30*  
*Téléphone :(418) 335-2585 Courriel : [dg@stadriendirlande.ca](mailto:dg@stadriendirlande.ca)*

## Les amateurs de photos invités à illustrer le calendrier culturel 2013 de la MRC des Appalaches

**Thetford Mines, le 22 février 2012** - Pour sa deuxième édition en 2013, le calendrier culturel de la MRC des Appalaches fera place à la photographie. Les professionnels ou amateurs ont jusqu'au 7 septembre 2012 pour participer au concours de photographie qui se déroule sous le thème « L'artiste à l'œuvre ».

Ce thème a été choisi par le comité de suivi de la politique culturelle de la MRC des Appalaches. En plus de mettre en valeur la photographie artistique, le calendrier 2013 mettra en vedette des artistes de la région qui œuvrent dans différentes disciplines. Les participants sont invités à soumettre de belles photos d'artistes locaux à l'œuvre. Il peut s'agir d'un peintre en train de dessiner, d'un comédien en répétition, d'un groupe de musiciens en spectacle ou même d'un photographe en action, pour ne citer que quelques exemples. Tous les secteurs artistiques peuvent être exploités pourvu que le ou les artistes représentés soient des citoyens de la MRC et que les photos aient été prises sur notre territoire.

Le concours de photos s'adresse à tous les résidents, permanents ou saisonniers, de la MRC des Appalaches. Les participants peuvent soumettre un maximum de deux clichés. Le format horizontal ou paysage est obligatoire. Les photographies seront jugées en fonction de leur qualité technique et artistique, de leur originalité et du respect du thème.

Treize photographies seront choisies, soit une pour chaque mois et une pour la page couverture du calendrier 2013. Cette dernière sera d'ailleurs choisie par vote populaire. La première édition, illustrée par les artistes en arts visuels, a été bien appréciée pour sa qualité visuelle et son utilité tant par le milieu culturel que par les citoyens. Cet outil de promotion, édité à 20 000 exemplaires, est distribué dans tous les foyers de la MRC et permet de faire connaître à la population les différentes activités culturelles, artistiques et patrimoniales se déroulant sur le territoire. Ce projet est issu du plan d'action de la politique culturelle de la MRC des Appalaches.

Le dossier de présentation doit inclure un disque compact (CD) sur lequel les photos ont été numérisées ainsi que la fiche d'inscription. Les dossiers devront parvenir au plus tard le vendredi 7 septembre au bureau de la Société de développement économique de la région de Thetford, à l'attention de Louise Nadeau, à l'adresse suivante : au 233, boulevard Frontenac Ouest, Thetford Mines (Québec) G6G 6K2. Les règlements du concours et la fiche d'inscription sont disponibles sur le site de la SDE : [www.sderegionthetford.com](http://www.sderegionthetford.com) sous l'onglet documentation.

*Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30  
Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : [dg@stadriendirlande.ca](mailto:dg@stadriendirlande.ca)*

Pour obtenir des informations additionnelles, vous pouvez communiquer avec Louise Nadeau, conseillère en développement rural et responsable de la politique culturelle, au 418 338-2188, poste 234, ou à l'adresse courriel suivante : [ruraladjoint@regionthetford.com](mailto:ruraladjoint@regionthetford.com)

-30-

### **Bas de vignette**

Après les artistes peintres en 2012, ce sera au tour des mordus de la photographie d'illustrer la deuxième édition du calendrier culturel en 2013.

---

#### SOURCE :

Louise Nadeau  
Conseillère adjointe en développement rural et responsable de la politique culturelle  
Société de développement économique de la région de Thetford (CLD)  
418 338-2188, poste 234  
[ruraladjoint@regionthetford.com](mailto:ruraladjoint@regionthetford.com)

*Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30  
Téléphone :(418) 335-2585 Courriel : [dg@stadriensdirlande.ca](mailto:dg@stadriensdirlande.ca)*